

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 13 novembre 2017 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

**PRÉSENTS :**

M. Robert Gauthier, maire  
Mme Christina Béland, conseillère  
Mme Lucie Hamelin, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. François Beaudry, conseiller  
M. Jacques Defoy, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Manon Shallow, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

À 20h00, le Maire, Monsieur Robert Gauthier préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**1. ASSERMENTATION DES CANDIDATS ÉLUS**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

**4. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE**

**5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

5.1 Procès-verbal séance ordinaire du 2 octobre 2017

**6. CORRESPONDANCE :**

- 6.1 Comité d'Entraide de la Fabrique Saint-Élie / demande d'autorisation pour tenir un barrage routier le 26 novembre 2017
- 6.2 MAMOT / Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière 2018
- 6.3 Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé / Invitation
- 6.4 Maurice Isabelle / cessation de service à titre de contrôleur des chiens
- 6.5 Pierre Deshaies / dépôt des statistiques du site web
- 6.6 Tourisme Mauricie / Annonce de la nouvelle direction générale

**7. RAPPORT DES COMITÉS :**

**8. PRÉSENTATION DES COMPTES :**

## **9. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

- 9.1 Autorisation de signature pour le maire de la Municipalité
- 9.2 Maire suppléant et représentant du Maire à la MRC de Maskinongé 2017-2021
- 9.3 Résolution en regard de la demande d'autorisation du comité d'entraide de la Fabrique Saint-Élie
- 9.4 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement relatif aux taux et modalités de taxation pour l'année 2018
- 9.5 Résolution désignant un élu responsable des questions familles-aînés
- 9.6 Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil pour l'année 2017
- 9.7 Résolution en regard de la réinscription annuelle des membres du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, Lanaudière et de la Mauricie
- 9.8 Résolution autorisant le budget pour le party de Noël des employés municipaux
- 9.9 Définition des tâches des membres du conseil 2017-2021

## **10. DONS ET SUBVENTIONS :**

Subventions dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux Lacs, Organismes et individus :

- 10.1 La Maison des Jeunes au Cœur des Montagnes
- 10.2 Comité municipal du Marché Public de St-Élie-de-Caxton

## **11. RÉSOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :**

- 11.1 Bonification des chauffeurs dans le cadre de la saison touristique 2017
- 11.2 Résolution pour l'embauche de personnel dans le cadre de la Fête

## **12. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS / SERVICE INCENDIE**

- 12.1 Résolution relative au programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel de la MRC de Maskinongé – Demande d'inscription pour la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
- 12.2 Résolution en regard du schéma révisé de couverture de risque incendie de la MRC de Maskinongé – Avis de la municipalité
- 12.3 Résolution modifiant la résolution 2017-10-276 autorisant des achats d'équipements pour le service incendie
- 12.4 Résolution mandatant une firme pour procéder à la recherche en eau sur le lot 5 755 250 – projet Aqueduc Domaine Ouellet

## **13. RÉSOLUTIONS : URBANISME :**

- 13.1 Nomination de membres du Comité Consultatif d'Urbanisme
- 13.2 Résolution modifiant la résolution 2017-10-282 en regard d'une cession de terrain
- 13.3 Bilan programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques

## **14. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES:**

## **15. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

## **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

**1. ASSERMENTATION DES CANDIDATS ÉLUS**

La directrice générale procède à l'assermentation de tous les candidats élus de l'élection générale 2017.

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mot de bienvenue du Maire. Monsieur Robert Gauthier, nouveau maire de la municipalité, remercie les électeurs de s'être déplacés pour aller voter, la municipalité a eu un taux de participation à 60.3 %. Il profite de l'occasion pour remercier le personnel électoral, les candidats et il dresse un bilan de sa première semaine à la mairie, les rencontres, les réunions, les discussions pour établir des premiers contacts (députés, préfet, maires).

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2017-11-284**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Lucie Hamelin  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte l'ordre du jour en y ajoutant les items suivants :

12.5 Résolution relative aux travaux du ponceau F7020 – décompte progressif no. 1 et réception provisoire

14.1 Fête de Noël – 10 décembre 2017

14.2 Infolettre pour les citoyens

14.3 Fête de Noël

Adoptée

**4. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE**

Conformément à l'article 955 du Code municipal, monsieur Robert Gauthier, maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, en traitant de divers éléments touchant les exercices passés et en cours et en donnant les orientations à venir. Le document est déposé aux archives municipales pour consultation publique.

**5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

**5.1 PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017**

**RÉSOLUTION 2017-11-285**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit adopté tel que soumis.

Adoptée

## 6. CORRESPONDANCE :

- 6.1 Comité d'entraide de la Fabrique Saint-Élie / demande d'autorisation pour tenir un barrage routier le 26 novembre 2017
- 6.2 MAMOT / Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière 2018
- 6.3 Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé / Invitation
- 6.4 Maurice Isabelle / cessation de service à titre de contrôleur des chiens
- 6.5 Pierre Deshaies / dépôt des statistiques du site web
- 6.6 Tourisme Mauricie / Annonce de la nouvelle direction générale

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

## 7. RAPPORT DES COMITÉS :

Il n'y aura pas de rapport des comités lors de cette séance, considérant que la presque totalité des élus ne sont plus des membres de ce conseil municipal.

## 8. PRÉSENTATION DES COMPTES :

9989	LA TROUPE CARAVANE	FÉERIE DE NOEL	747.33 \$
9990	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	482.47 \$
9991	A.I.E. INFORMATIQUE INC.	FOURNITURES BUREAU	310.42 \$
9992	ALIDE BERGERON ET FILS LTÉE	PONCEAU ROUTE DES LACS	148 495.58 \$
9993	BASEBALL POCHE	AUTRES SUBVENTIONS	600.00 \$
9994	RICHARD BEAULIEU	BONIFICATION BÉNÉVOLES	580.00 \$
9995	BELLEMARE BETON INC.	AMÉNAGEMENT SKATE PARK, COMMANDITE DE PASCAL DESROCHERS	8 393.18 \$
9996	BETON PROVINCIAL	REFECTION PONCEAUX/CHEMINS	1 388.72 \$
9997	MAURICE BOISVERT	BONIFICATION BÉNÉVOLES	355.00 \$
9998	BOURNIVAL JEAN	DROITS D'AUTEURS ANIMATION	1 790.00 \$
9999	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	ELECTIONS, FOURNITURES BUREAU	147.90 \$
10000	CENTRE D'ENTRETIEN & REPARATION DU CAMIO	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	127.76 \$
10001	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	60.00 \$
10002	ANNULÉ		
10003	ANNULÉ		
10004	CONSULTANT S.B.	REHABILITATION INSTALLATIONS SEPTIQUES 2017-002	11 957.47 \$
10005	CONSTRUCTION & PAVAGE BOISVERT INC	VOIRIES MATÉRIAUX	621.90 \$

10006	SYNDICAT REG. DES EEMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	1 313.11 \$
10007	DE CHARETTE LEON	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	80.00 \$
10008	DEZIEL LEO	BONIFICATION BÉNÉVOLES	180.00 \$
10009	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	151.20 \$
10010	EMCO CORPORATION	ENTRETIEN ET RÉPARATION RESEAU, ABAT-POUSSIÈRE, VOIRIE/MATÉRIAUX, PROL. AQUEDUC RUE LANGLOIS	13 631.48 \$
10011	ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS	ENTRETIEN SYSTÈME ECLAIRAGE NIVELEUSE, REHABILITATION INSTALLATIONS SEPTIQUES 2017- 002	462.35 \$
10012	ENTREPRISES RENE NEWBERRY		8 725.45 \$
10013	ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	367.35 \$
10014	ENTREPRISES ELECTRIQUES	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN ET REPARATION MAISON DES JEUNES, PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	256.62 \$
10015	ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	192.01 \$
10016	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	CONTRAT VIDANGES	5 818.17 \$
10017	EXCAVATION CR	REHABILITATION INSTALLATIONS SEPTIQUES 2017-002	27 249.09 \$
10018	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN ET REPARATION RESEAU	1 240.53 \$
10019	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	32.00 \$
10020	TROIS-RIVIERES FORD LINCOLN	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	546.03 \$
10021	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES BUREAU	218.06 \$
10022	GARANT LOUISE-ANDREE ME	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	1 117.29 \$
10023	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	1 064.86 \$
10024	GARCEAU PAUL-ANDRE	FRAIS DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	38.28 \$
10025	ETIENNE GAUTHIER	BONIFICATION BÉNÉVOLES	5.00 \$
10026	GENICITE	CONDUITES AQUEDUC PRINCIPAL	3 219.30 \$
10027	GEROME SANDRA	FRAIS DÉPLACEMENT BANDES RIVERAINES, ALIMENTS	37.01 \$
10028	GROUPE CCL	ELECTIONS	8 466.29 \$
10029	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE ET COMMUNICATIONS, TELEPAGES PREMIERS REPENDANTS	378.11 \$
10030	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEUR	169.27 \$
10031	GUILLEMETTE JACQUES	BONIFICATION BÉNÉVOLES	100.00 \$
10032	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	ALIMENTS, FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	279.29 \$
10033	HOCKEY LEMAY / SPI	VETEMENTS DE TRAVAIL	755.27 \$
10034	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	34.47 \$
10035	INSTITUT DE PROTECTION CONTRE	FORMATION POMPIERS	430.59 \$
10036	REJEAN JACQUES	BONIFICATION BÉNÉVOLES	205.00 \$
10037	JOS BETON INC.	AMENAGEMENT SKATE PARK	4 139.10 \$
10038	ANNULÉ		

10039	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION MACHINERIE, VOIRIE/MATÉRIAUX, AMÉNAGEMENT SKATE PARK, REHABILITATION INSTALLATIONS SEPTIQUES, PROL. AQUEDUC RUE LANGLOIS, LOCATION MACHINERIE	12 335.94 \$
10040	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	491.05 \$
10041	ANDRE LEMAY	BONIFICATION BÉNÉVOLES	205.00 \$
10042	LJM CONSEIL	SERVICES PROFESSIONNELS	2 329.97 \$
10043	LE LUTIN MARMITON	BONIFICATION BÉNÉVOLES	100.03 \$
10044	MARCHE RENE SAMSON	ENTRETIEN REPARATION OUTILS	25.00 \$
10045	MARTIN & LEVESQUE INC.	VETEMENTS DE POMPIERS	102.79 \$
10046	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	SABLE, CALCIUM DENEIGEMENT	3 080.21 \$
10047	MATERIAUX LAVERGNE	PONCEAU ROUTE DES LACS, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, REPARATION BÂTISSE PATINOIRE, SABLE, CALCIUM DENEIGEMENT, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	748.98 \$
10048	MAURICE HOULE & FILS LTEE	AMÉNAGEMENT SKATE PARK, VOIRIE/MATÉRIAUX	1 519.23 \$
10049	MEI ASSAINISSEMENT	PROL. AQUEDUC RUE LANGLOIS	413.91 \$
10050	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, SERVICE D'INGENIERIE, ENFOUISSEMENT DECHETS, REDEV. ELIMINATION/\$22.24TONNE	12 330.10 \$
10051	ANNULÉ		
10052	MUISE PATRICK	FOSSE HAUT PRINCIPALE, RUE PHILIBERT/CHATEL, TERRE TERRAIN DE JEUX, REHABILITATION INSTALLATIONS SEPTIQUES, PROL. AQUEDUC RUE LANGLOIS, VOIRIE/MATÉRIAUX, PELLE PONCEAU DOMAINE MARCHAND	34 776.76 \$
10053	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU SAINT-BARNABE/SAMSON MARCHAND	357.50 \$
10054	MUNICIPALITE DE CHARETTE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	1 033.53 \$
10055	MUNICIPALITE DE SAINT-BONIFACE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ, PINCES DE DESINCARCERATION	976.12 \$
10056	NORDIK EAU INC.	REHABILITATION INSTALLATIONS SEPTIQUES 2017-002	419.66 \$
10057	PELLERIN FREDERIC	DROITS D'AUTEURS ANIMATION	19 310.00 \$
10058	PELLERIN REJEAN	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	68.00 \$
10059	PERCOTEC ENVIRONNEMENT	REHABILITATION INSTALLATIONS SEPTIQUES 2017-002	546.13 \$
10060	POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	166.08 \$
10061	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	68.65 \$
10062	PONCEAUX MAURICIE	VOIRIE/MATÉRIAUX	1 984.10 \$
10063	PORTES L.G. RENOVATION	ENRETIEN GARAGE MUNICIPAL, PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	1 759.70 \$
10064	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	297.56 \$
10065	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$

10066	SECURITE DE FRANCHEVILLE INC.	SERVICE DE SÉCURITÉ	457.14 \$
10067	SEL WARWICK INC	SABLE, CALCIUM DENEIGEMENT	3 324.54 \$
10068	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	ENTRETIEN ET REPARATION PONCEAU, EQUIPEMENT, VETEMENT DE COMBAT	719.17 \$
10069	SHALLOW MANON	FRAIS DE DEPLACEMENT DU PERSONNEL, BONIFICATION BENEVOLES	189.22 \$
10070	SITECH QM	VOIRIE/MATÉRIAUX, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	105.55 \$
10071	SNC-LAVALIN	RESURFACAGE ROUTE DES LACS	1 416.95 \$
10072	SOGETEL INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	145.51 \$
10073	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET HUILE DIESEL	2 094.28 \$
10074	TEST EAU SOL MJP INC.	REHABILITATION INSTALLATIONS SEPTIQUES 2017-002	3 690.70 \$
10075	FRANCOIS VERONNEAU	BONIFICATION BÉNÉVOLES	60.00 \$
10076	SOCIETE CAN. DES POSTES	FRAIS POSTAUX	7 329.66 \$
171108	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	2 007.74 \$
171108	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES	143.11 \$
171108	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND	627.48 \$
171109	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES	962.98 \$
171120	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND	65.38 \$
171120	HYDRO-QUEBEC	ELECTRICITE AQUEDUC	1 505.89 \$
171123	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHEQUE, ÉLECTRICITE CENTRE COMMUNAUTAIRE	736.55 \$
171127	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	R.R.Q.	129.92 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCES D	378 174.42 \$
		GRAND TOTAL	414 549.51 \$

## RÉSOLUTION 2017-11-286

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** des déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 216 170.13 \$, les comptes déjà payés au montant de 378 174.42 \$ et les salaires 36 375.09 \$ totalisant la somme de 630 719.64 \$.

Adoptée

## CERTIFICAT DE CRÉDIT :

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

---

**Manon Shallow**  
Directrice générale

## 9. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :

### 9.1 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

#### RÉSOLUTION 2017-11-287

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Lucie Hamelin  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** monsieur Robert Gauthier, nouvellement élu Maire de la municipalité, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton tous les documents en regard de sa fonction, incluant ceux pour la signature des chèques avec la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie.

Adoptée

### 9.2 MAIRE SUPPLÉANT ET REPRÉSENTANT DU MAIRE À LA MRC DE MASKINONGÉ 2017-2021

#### RÉSOLUTION 2017-11-288

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur Jacques Defoy,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DATES	SIÈGE NO	NOM DU CONSEILLER
Novembre 2017 à Octobre 2018 inclus	2	Lucie Hamelin
Novembre 2018 à Octobre 2019 inclus	3	Charline Plante
Novembre 2019 à Octobre 2020 inclus	4	Francine Buisson
Novembre 2020 à Octobre 2021 inclus	6	Jacques Defoy



Ce tableau représente la période pour laquelle un maire suppléant et représentant du maire est nommé à la MRC de Maskinongé pour les années 2017 à 2021.

Adoptée

### **9.3 RÉSOLUTION EN REGARD DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DU COMITÉ D'ENTRAIDE DE LA FABRIQUE SAINT-ÉLIE**

**ATTENDU** la demande que nous adresse le comité d'entraide de la Fabrique Saint-Élie, afin de tenir un barrage routier, pour garnir les paniers de Noël et pour subvenir également aux besoins de coup de pouce alimentaire tout au long de l'année en cas de demande extraordinaire;

#### **RÉSOLUTION 2017-11-289**

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise le Comité d'entraide de la Fabrique Saint-Élie, à tenir un barrage routier le dimanche 26 novembre 2017 de 9 h 30 à 14 30 à deux points de collectes; soit à l'intersection du Chemin des Loisirs / Avenue Principale et l'autre à l'intersection de la rue Saint-Louis / Route des Lacs.

Adoptée

### **9.4 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF AUX TAUX ET MODALITÉS DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2018**

Madame Lucie Hamelin, conseillère DONNE AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente de ce Conseil elle ou il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet l'adoption d'un règlement relatif aux taux et modalités de taxation 2018. Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture complète dudit règlement lors de son adoption.

### **9.5 RÉSOLUTION DÉSIGNANT UN ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES-AÎNÉS**

**ATTENDU** la résolution 2017-08-216 adoptée par le conseil municipal en regard de la mise à jour de la Politique Familles-Aînés 2015-2017;

**ATTENDU** que suite à l'élection nous devons désigner une nouvelle personne élue responsable des questions familles-aînés;

#### **RÉSOLUTION 2017-11-290**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur François Beaudry  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE DÉSIGNER** comme personne élue responsable des questions familles-aînés, madame Francine Buisson pour la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton; cette personne acceptant cette responsabilité.

Adoptée

## **9.6 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017**

La Directrice générale et secrétaire-trésorière prend acte du dépôt des intérêts pécuniaires déposés par tous les membres du Conseil. Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire sera informé que tous les élus de la municipalité ont respecté cette obligation.

## **9.7 RÉOLUTION EN REGARD DE LA RÉINSCRIPTION ANNUELLE DES MEMBRES AU RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder à sa réinscription annuelle au Réseau Biblio du Centre-du-Québec, Lanaudière et de la Mauricie et qu'elle doit nommer des représentants (e) officiels de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour l'année 2018;

### **RÉSOLUTION 201-11-291**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Lucie Hamelin  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE NOMMER** les personnes suivantes comme représentants (e) officiels de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour l'année 2018 auprès du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, Lanaudière et de la Mauricie, soit mesdames Francine Buisson et Charline Plante, conseillères et madame Marie-Thérèse Beaudoin, coordonnatrice de la Bibliothèque.

Adoptée

## **9.8 RÉOLUTION AUTORISANT LE BUDGET POUR LE PARTY DE NOËL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

### **RÉSOLUTION 2017-11-292**

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCORDER** une dépense de 1 000 \$ pour le party de Noël des employés municipaux et de mettre à titre de condition, que cet événement ait lieu dans un des commerces situé sur le territoire de la Municipalité.

Adoptée

## **9.9 DÉFINITION DES TÂCHES DES MEMBRES DU CONSEIL 2017-2021**

Reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal en décembre.

## 10 DONS ET SUBVENTIONS :

Subventions dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux Lacs, Organismes et individus :

### 10.1 LA MAISON DES JEUNES AU CŒUR DES MONTAGNES

Le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton accuse réception de cette demande et elle sera traitée lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 2018.

### 10.2 COMITÉ MUNICIPAL DU MARCHÉ PUBLIC DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton accuse réception de cette demande et elle sera traitée lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 2018.

## 11 RÉSOLUTIONS LOISIRS/CULTURE/TOURISME :

### 11.1 BONIFICATION DES CHAUFFEURS DANS LE CADRE DE LA SAISON TOURISTIQUE 2017

#### RÉSOLUTION 2017-11-293

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur François Beaudry  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE RÉCOMPENSER** les chauffeurs bénévoles par une bonification de 5 \$ par départ, dans le cadre de la saison touristique 2017, tel que le tableau ci-dessous :

Noms des conducteurs	Départs	Total : 5\$ / départ
Richard Beaulieu	116	580.00 \$
Maurice Boisvert	71	355.00 \$
André Lemay	41	205.00 \$
Réjean Jacques	41	205.00 \$
Léo Déziel	36	180.00 \$
Jacques Guillemette	20	100.00 \$
François Verronneau	12	60.00 \$
Étienne Gauthier	1	5.00 \$
<b>Total :</b>	<b>338</b>	<b>1 690.00 \$</b>

Adoptée

### 11.2 RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE DE PERSONNEL DANS LE CADRE DE LA FÉERIE.

#### RÉSOLUTION 2017-11-294

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** l'embauche de personnel dans le cadre de la Fête de Noël, qui se tiendra à compter du 2 décembre 2017 jusqu'à 2 janvier 2018, soit pour deux personnes à raison de 6 heures et de 4 heures par jour pour ces 15 journées d'activités.

Adoptée

## 12 RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS / SERVICE INCENDIE

### 12.1 **RÉSOLUTION RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL DE LA MRC DE MASKINONGÉ - DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

**ATTENDU** que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers;

**ATTENDU** que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU** qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**ATTENDU** que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU** que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton prévoit la formation de pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire (voir tableau soumis);

**ATTENDU** que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Maskinongé en conformité avec l'article 6 du Programme;

#### **RÉSOLUTION 2017-11-295**

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE PRÉSENTER** une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Maskinongé.

Adoptée

### 12.2 **RÉSOLUTION EN REGARD DU SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE DE LA MRC DE MASKINONGÉ– AVIS DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie, un schéma de couverture de risques doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

**ATTENDU** que la MRC de Maskinongé a adopté le 23 novembre 2016 une résolution no. 373/11/16 dans laquelle elle s'engage dans la procédure de révision de son schéma;

**ATTENDU** que la MRC de Maskinongé a soumis à toutes les municipalités présentes sur son territoire un document faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 15 de la Loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis à la MRC de Maskinongé sur ces propositions, en faisant notamment mention des impacts sur celles-ci sur l'organisation de leurs ressources humaines, matérielles et financières, lesquelles propositions sont présentées dans les plans de mise en œuvre;

**ATTENDU** que chacune des municipalités doit adopter une résolution afin de signifier son acceptation dudit plan de mise en œuvre ainsi que de son engagement à le respecter et à le réaliser;

#### **RÉSOLUTION 2017-11-296**

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur François Beaudry  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton donne un avis favorable aux propositions de la MRC de Maskinongé contenues dans le plan de mise en œuvre concernant son territoire et qu'elle s'engage à respecter et à réaliser ledit plan de mise en œuvre applicable à son territoire.

Adoptée

#### **12.3 RÉSOLUTION MODIFIANT LA RÉSOLUTION 2017-10-273 AUTORISATION DES ACHATS D'ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE INCENDIE**

**ATTENDU** que la résolution autorisait l'achat de deux équipements auprès du fournisseur Services Techniques Incendies Provincial Inc.;

**ATTENDU** que le fournisseur a mentionné lorsqu'il est venu le temps de passer la commande que la lampe de scène proposée était une version précédente moins performante que le modèle proposé par l'autre fournisseur et que la différence de prix entre les deux fournisseurs est de l'ordre de cinq dollars (5\$);

#### **RÉSOLUTION 2017-11-297**

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** l'achat de la lampe de scène auprès du fournisseur L'Arsenal au montant 980.00 \$ plus les taxes applicables au lieu de chez Services Techniques Incendies Provincial Inc.

Adoptée

#### **12.4 RÉSOLUTION MANDATANT UNE FIRME POUR PROCÉDER À LA RECHERCHE EN EAU SUR LE LOT 5 755 250 - PROJET AQUEDUC DOMAINE OUELLET**

**ATTENDU** que des soumissions ont été demandées pour procéder à la recherche en eau sur le lot 5 755 250 situé dans le Domaine Ouellet, à l'endroit où se trouve le piézomètre implanté en 2011 dans

le cadre du programme PACES, dans l'objectif d'y implanter un puits d'eau potable pour desservir ce secteur;

**ATTENDU** que trois soumissionnaires ont déposé des soumissions au cours du mois d'octobre, comprenant des prix à forfait et prix à taux horaire selon les étapes à accomplir;

LNA HYDROGÉOLOGIE	20 730.00 \$	NON-INCLUS : puits, électricité, frais du CA du MDDELCC / Essai inclus tarif 4 000\$ pour 3 jours réels (ajuster si 1 jour de moins)
RICHELIEU HYDROGÉOLOGIE	15 085.00 \$	NON-INCLUS : puits, électricité, frais du CA du MDDELCC / Essai non inclus (puisatier) prévoir environ 5 000\$ à 8 000\$ de plus
PERRIER-EXPERT INC	14 471.00 \$	NON-INCLUS : puits, électricité, frais pour préparation des formulaires de demande d'autorisation (CA du MDDELCC) valeur de 300\$

**ATTENDU** que pour l'estimation des coûts en regard de ce mandat il a fallu bien considérer les offres des soumissionnaires afin d'en définir les possibles coûts additionnels;

**ATTENDU** que ces coûts sont admissibles à la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 et seront soumis lors de la programmation à déposer;

#### **RÉSOLUTION 2017-11-298**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'OCTROYER** le contrat de recherche en eau à la firme LNA Hydrogéologie au montant 20 730 \$ plus les taxes applicables, tel que l'offre soumise par le fournisseur et aux conditions établies.

Adoptée

#### **12.5 RÉSOLUTION RELATIVE AUX TRAVAUX DU PONCEAU F7020 – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 1 ET RÉCEPTION PROVISOIRE**

**ATTENDU** que la municipalité a octroyé un contrat à l'entreprise Alide Bergeron et Fils Ltée, pour la réalisation des travaux de reconstruction du ponceau F7020 Route des Lacs et que ces travaux sont réalisés;

**ATTENDU** qu'il est requis de faire la réception provisoire des travaux suite à la recommandation de l'ingénieur mandaté par la municipalité, monsieur Adil Lahnicchi, du service technique de la MRC de Maskinongé et de payer le décompte progressif no. 1 daté du 3 novembre 2017;

**ATTENDU** que la réception provisoire signifie que nous certifions que les ouvrages susmentionnés ont été en grande partie achevés selon les conditions du contrat, à notre entière satisfaction, exception faite des malfaçons et des ouvrages inachevés qui pourraient se représenter avant la délivrance du certificat de réception définitive des ouvrages;

## **RÉSOLUTION 2017-11-299**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Lucie Hamelin  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la signature du certificat de réception provisoire des ouvrages et **D'AUTORISER** le paiement du décompte progressif no. 1 daté du 3 novembre 2017 totalisant la somme de 129 154.67 \$ plus les taxes applicables, soit le total du décompte no. 1 au montant de 135 952.28 \$ moins une retenue de 5 % au montant de 6 797.61 \$.

Adoptée

## **13 RÉSOLUTIONS / URBANISME :**

### **13.1 NOMINATION DE MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

#### **RÉSOLUTION 2017-11-300**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal nomme deux élus du conseil municipal soit, madame Christina Béland et monsieur Jacques Defoy à titre d'élus membres du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Adoptée

### **13.2 RÉSOLUTION MODIFIANT LA RÉSOLUTION 2017-10-282 EN REGARD D'UNE CESSION DE TERRAIN**

**ATTENDU** que madame Louise Grenier avait offert à la municipalité de lui céder gratuitement le lot 3 983 534, soit une bande de terrain adjacente à une partie de la rue Saint-Louis et que la municipalité avait accepté cette offre par la résolution 2017-10-282;

**ATTENDU** que le lendemain de la séance où cette résolution avait été adoptée, madame Louise Grenier a contacté la directrice générale pour l'informer qu'à titre de liquidatrice pour la succession de sa mère, elle ne pouvait faire un don, sans la signature des autres membres de sa famille ne pouvant agir seule lors d'un don;

**ATTENDU** qu'après consultation des notaires respectifs, madame Grenier peut vendre ce lot au montant de l'évaluation municipale, ce qui représente une somme de cent dollars (100\$);

**ATTENDU** cette bande de terrain donne des avantages à la municipalité, entre autres pour l'entretien de ce chemin public (été comme hiver);

#### **RÉSOLUTION 2017-11-301**

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCEPTER** l'offre de madame Louise Grenier, soit d'acquérir le lot 3 983 534 pour le montant de l'évaluation porté au rôle de la municipalité et aux conditions énoncées dans le préambule de cette résolution;

**D'AUTORISER** le paiement du coût relatif au transfert de cette propriété en faveur de la municipalité;

**D'AUTORISER** le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton tous les documents requis.

Adoptée

### 13.3 BILAN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil municipal un bilan de l'avancement des dossiers pour le programme de réhabilitation.

#### TABLEAU COMPILATION DES DONNÉES PROGRAMME RÈGLEMENT D'EMPRUNT

EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2017

NOMBRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME	NOMBRE INSTALLATION DANS LE PROGRAMME CONSTRUITE - TERMINÉE	NOMBRE D'INSTALLATION DANS LE PROGRAMME À CONSTRUIRE
76	16	60

NOMBRE AVIS D'INFRACTION POUR LES INSTALLATIONS SEPTIQUES	NOMBRE DE PROPRIÉTÉ EN AVIS D'INFRACTION INSCRIT DANS LE PROGRAMME	NOMBRE DE PROPRIÉTÉ EN AVIS D'INFRACTION RÉGULARISÉE (CONFORMÉE/FOSSE CONSTRUITE)	NOMBRE DE PROPRIÉTÉ EN AVIS D'INFRACTION À CONFORMER (À CONSTRUIRE)	NOMBRE DE PROPRIÉTÉ À ÉMETTRE UN CONSTAT/2e INFRACTION
63	39	12	51	31

## 14 DIVERS / AFFAIRES NOUVELLES:

### 14.1 FÊTE DE NOËL – 10 DÉCEMBRE 2017

Madame Francine Buisson invite la population à retenir cette date à leur agenda et à participer à cette activité très appréciée des familles, elle est à mettre tout en œuvre avec le comité Familles-Aînés afin que cette fête soit un succès.

### 14.2 INFOLETTRE POUR LES CITOYENS

Madame Francine Buisson informe les personnes présentes, que le conseil municipal souhaite mettre rapidement en place une infolettre à la fréquence d'une fois par mois, qui permettra d'informer la population des actions, des décisions de ce conseil et de tout événement ou activités. Cette infolettre sera publiée sur le web et nous sommes à évaluer la possibilité de poster une version papier également.



### **14.3 FÉERIE DE NOËL**

Madame Charline Plante informe les personnes présentes, que l'organisation de la Féerie de Noël est en cours, il y a plusieurs étapes à réaliser, la mise en place des décorations intérieures et extérieures, la préparation du garage de la culture, dont l'installation de l'exposition *Dans nos vieilles maisons*, etc., etc. Elle rappelle que l'activité se déroulera à partir du 2 décembre 2017 au 2 janvier 2018 et que c'est gratuit pour les citoyens de Saint-Élie-de-Caxton.

### **15 PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucune question n'est adressée au conseil municipal

### **16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

La conseillère madame Christina Béland propose de lever l'assemblée à 20 h 55.

---

Robert Gauthier, Maire

---

Manon Shallow  
Directrice générale et secrétaire-Trésorière